ACADÉMIE DE REIMS
Liberté
Égalité
Fraternité

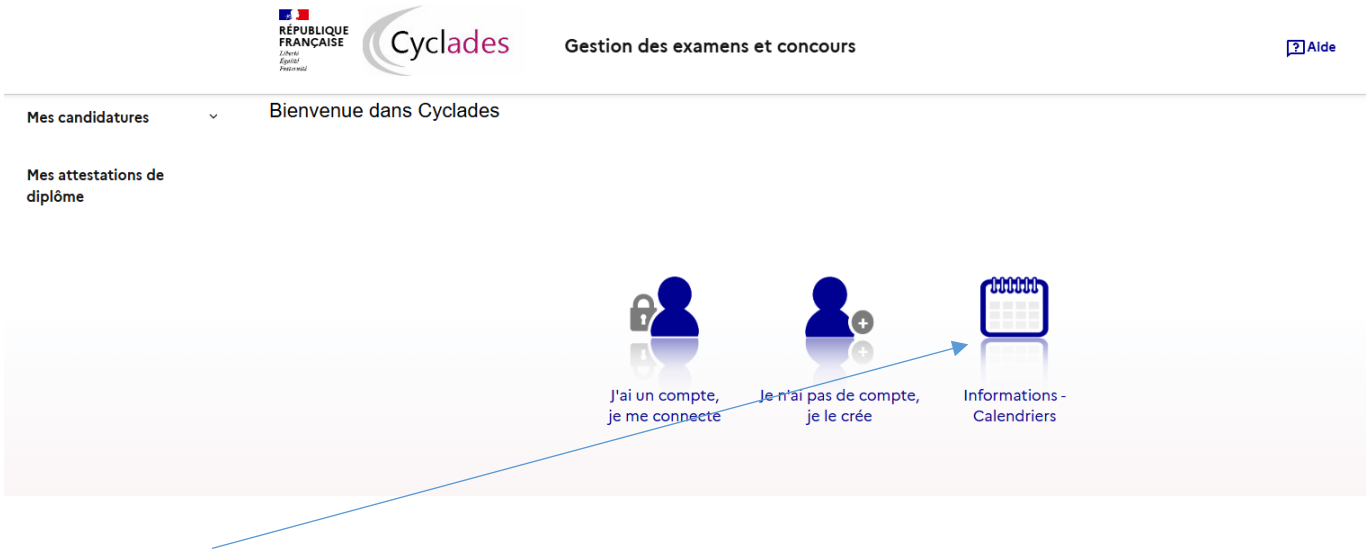
Rectorat
Direction de la performance et des moyens
Division des examens et concours
DEC2 – bureau des examens professionnels

CANDIDAT INDIVIDUEL
EXAMENS PROFESSIONNELS - COMMENT S'INSCRIRE ?

1 / VÉRIFICATION DES DATES D'OUVERTURE

Je clique sur le lien afin d'accéder à la plateforme Cyclades : **ACCES CYCLADES**

Cet écran s'affiche :



Je clIque sur « Informations - Calendrier » puis je sélectionne:

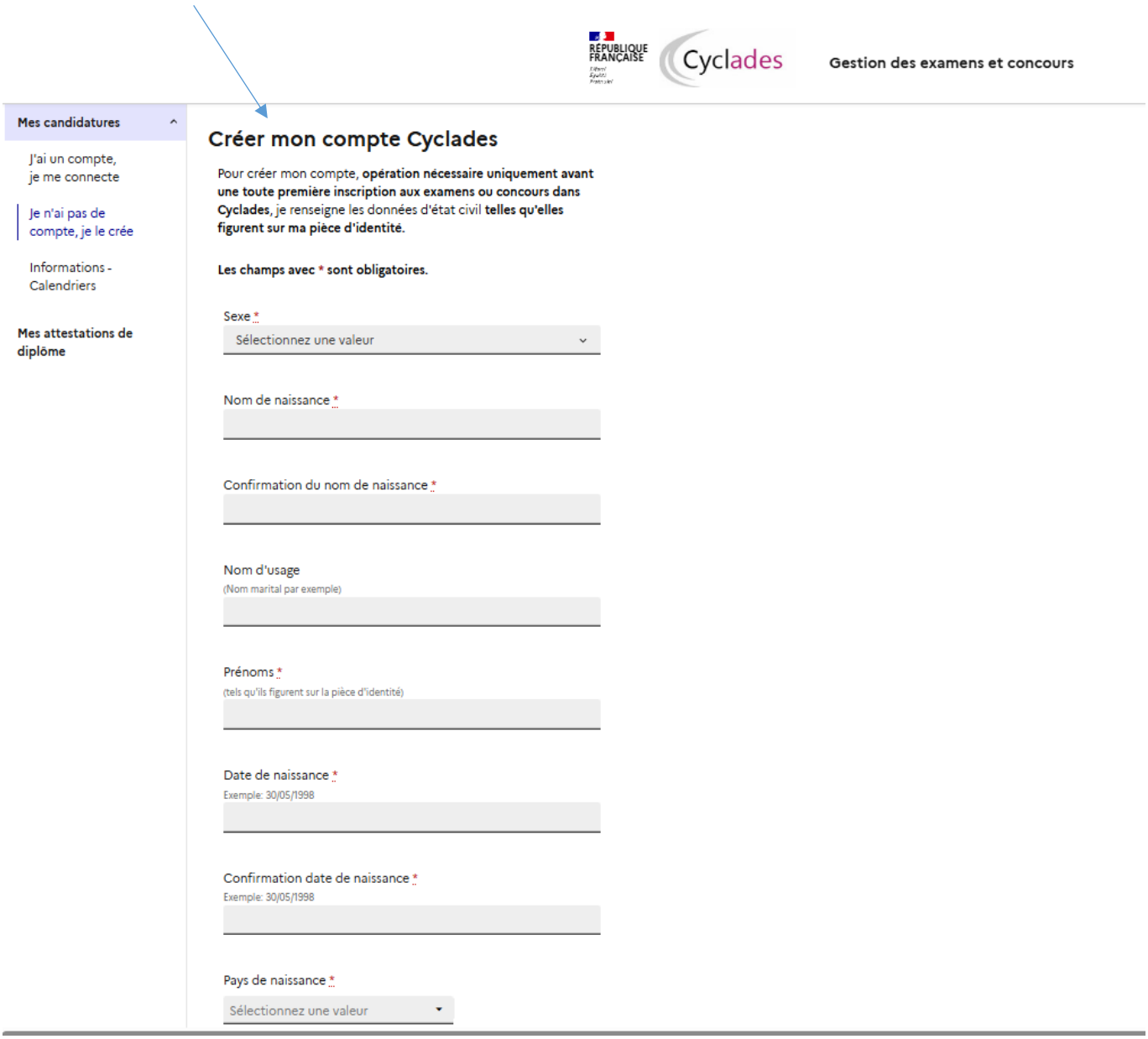
- « Examen » ;
- Je choisis l'examen dans la liste déroulante ;
- Je selectionne l'année de session ;
- Puis je choisis l'académie de Reims: les dates d'inscription s'affichent.

2 / CRÉATION DU COMPTE CANDIDAT

A partir de l'écran d'accueil, cliquer sur « Je n'ai pas de compte, je le crée »



Le formulaire « Créer mon compte Cyclades » s'affiche :



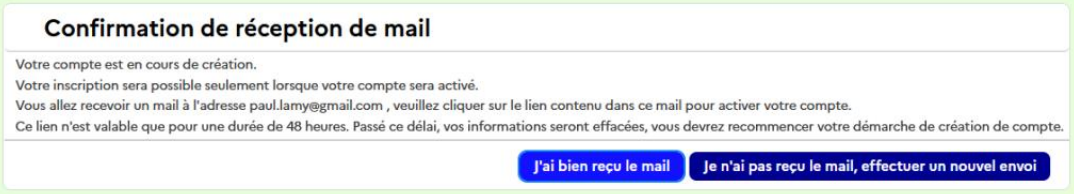


A la fin du formulaire, il me sera demandé un mot de passe (format à respecter). Je peux cocher la case « Afficher » pour m'assurer que mon mot de passe est conforme.

Une fois tous les éléments renseignés, je clique sur « Créer le compte ».

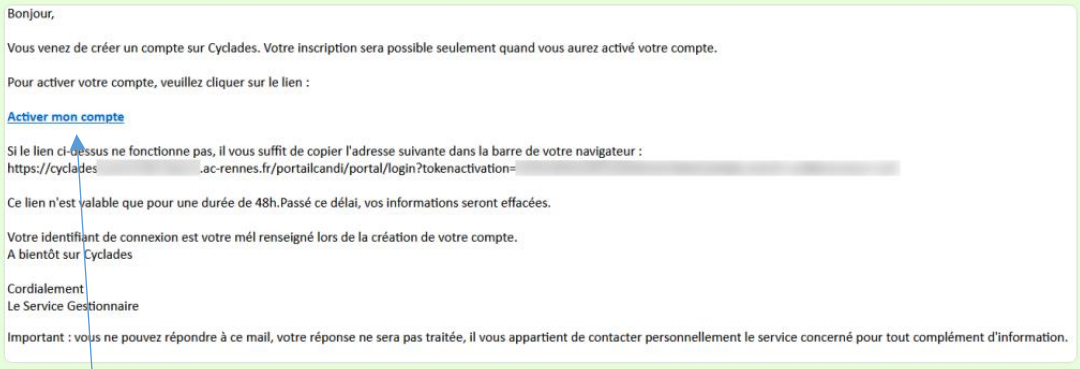
Après l'enregistrement des informations saisies, une fenêtre s'ouvre pour m'informer que le compte est en cours de création :

Exemple



Un mail me sera envoyé dans les minutes qui suivent. Le compte doit être validé dans les 48 heures suivant sa création. Au-delà, le compte sera automatiquement supprimé :

Exemple



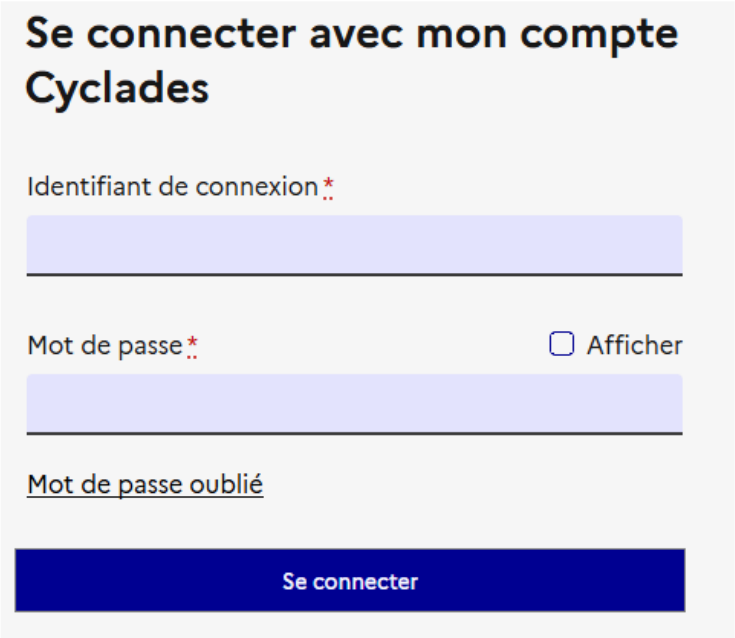
Quand je clique sur le lien « Activer mon compte », le compte est créé et validé. Je peux alors me connecter.

3 / ACTIVATION DU COMPTE

A partir de l'écran d'accueil, je clique sur « J'ai un compte, je me connecte » :



L'écran de connection s'affiche :



Je m'identifie en saisissant l'adresse mail et le mot de passe spécifiés lors de la création du compte.

En cas d'oubli du mot de passe, je peux cliquer sur « Mot de passe oublié ». Une fenêtre s'ouvre :



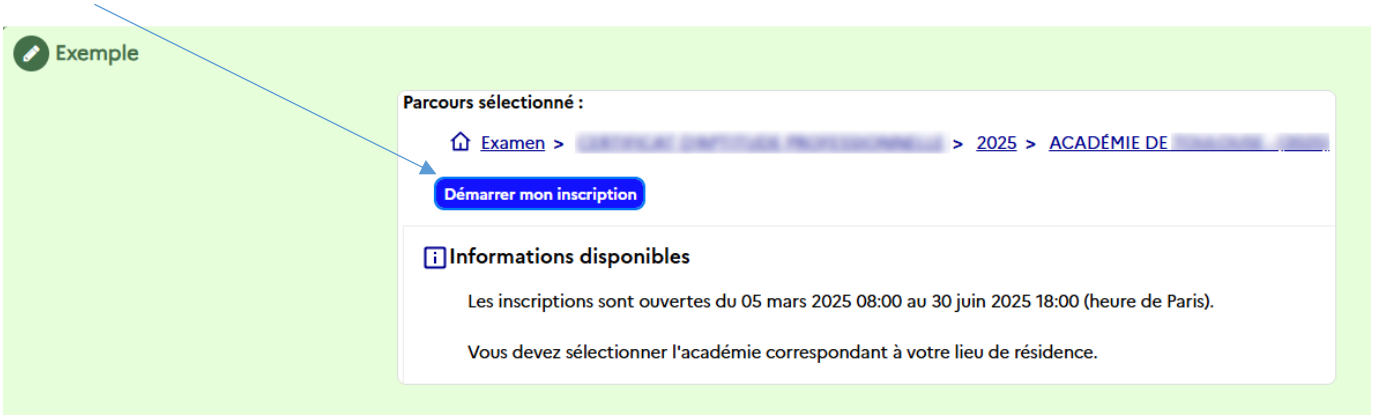
Un mail me sera envoyé sur l'adresse mail renseignée lors de la création du compte afin de me permettre de créer un nouveau mot de passe.

4/ INSCRIPTION À L'EXAMEN

Après authentification, j'obtiens l'écran d'accueil suivant (si je n'ai pas encore d'inscription). Je selectionne « Ajouter une nouvelle candidature » :



Puis je sélectionne, au travers de différents choix successifs, l'examen auquel je souhaite m'inscrire (examen, session, académie d'inscription). Je clique ensuite sur « Démarrer mon inscription » :

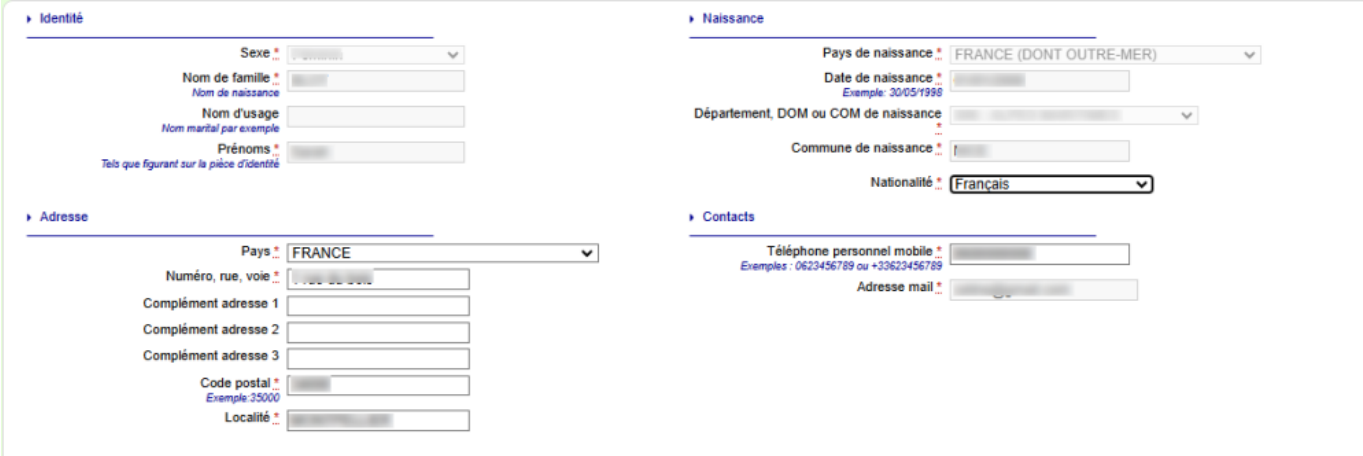


Le formulaire d'inscription s'affiche et comporte plusieurs onglets. Je clique sur **Suivant** enseigner tous les onglets, le bouton **Enregistrer** sera actif uniquement sur le dernier onglet. Je peux revenir à l'onglet précédent par le bouton **Précédent**.

Une fois le formulaire renseigné et enregistré, les modalités d'inscription spécifiques à l'examen s'affiche. Il est nécessaire de les accepter en cochant la case en bas de page pour poursuivre l'inscription :



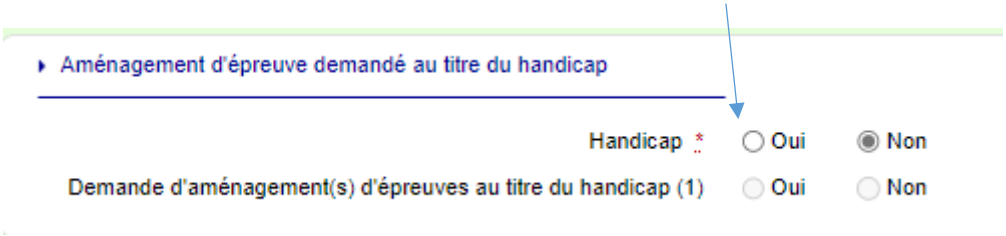
L'onglet « Identification » s'affiche ensuite :



Je dois compléter les rubriques obligatoires de l'onglet Identification, avant de passer à l'onglet suivant.

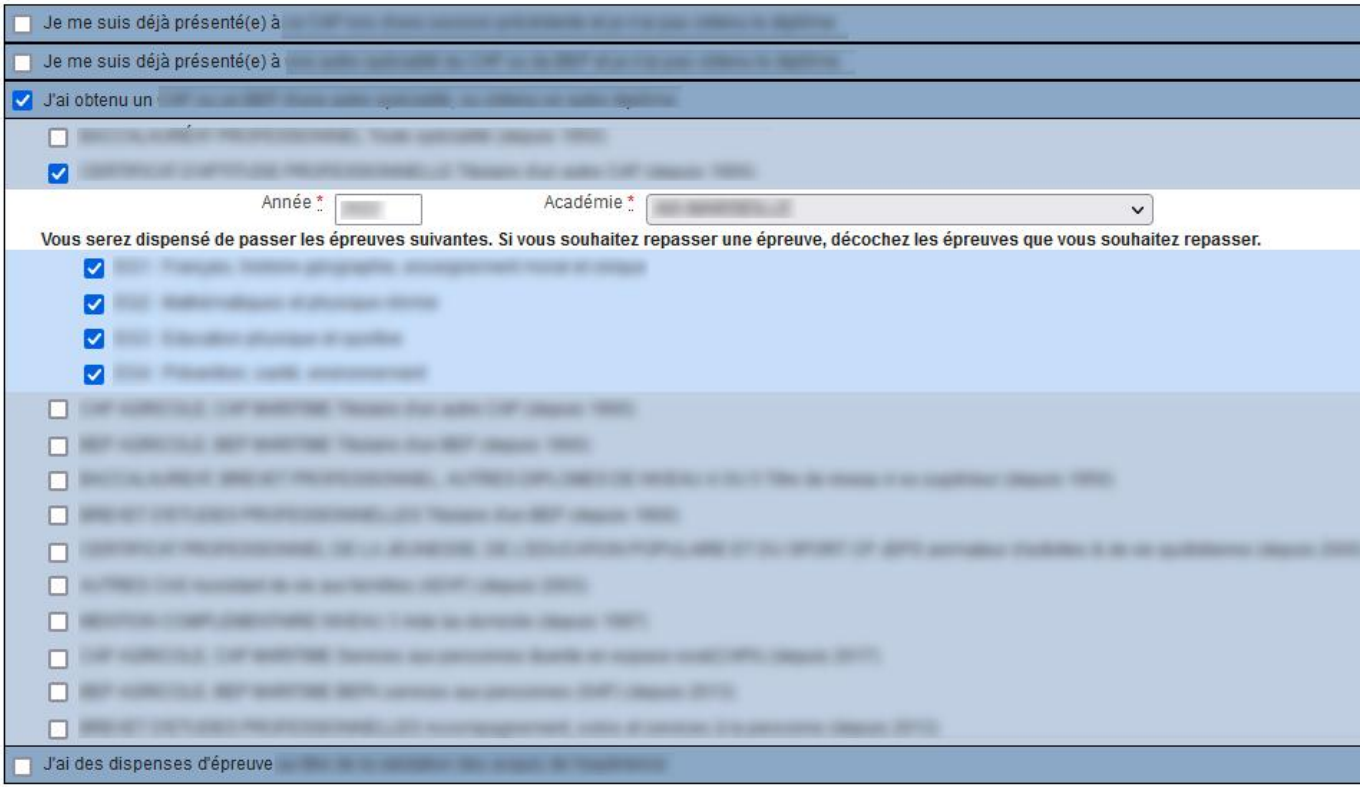
L'onglet « Informations candidature « s'affiche ensuite. Cet onglet permet, selon ma situation, de :

- Sélectionner la catégorie de candidat qui me correspond parmi celles proposées ;
- Choisir mon établissement d'inscription (par exemple, choisir INDIVIDUELS 051 si je réside dans la Marne) ;
- Donner ou pas mon consentement pour l'envoi des résultats à la Presse, aux organismes privés et aux collectivités territoriales ;
- Indiquer si je suis atteint d'un handicap et si je vais demander un aménagement de mes épreuves :



Dans le cas où je demande un aménagement des épreuves, je devrais ensuite faire une demande via la plateforme Incluscol .

L'onglet suivant « Acquis » permet de déclarer mes acquis (type, année, académie, notes obtenues) permettant d'être dispensé d'une ou plusieurs épreuves.



Puis l'onglet « Epreuves » permet de définir mes choix d'épreuves facultatives et/ou à choix. Selon les renseignements précédemment donnés, les épreuves ont différentes positions possibles :

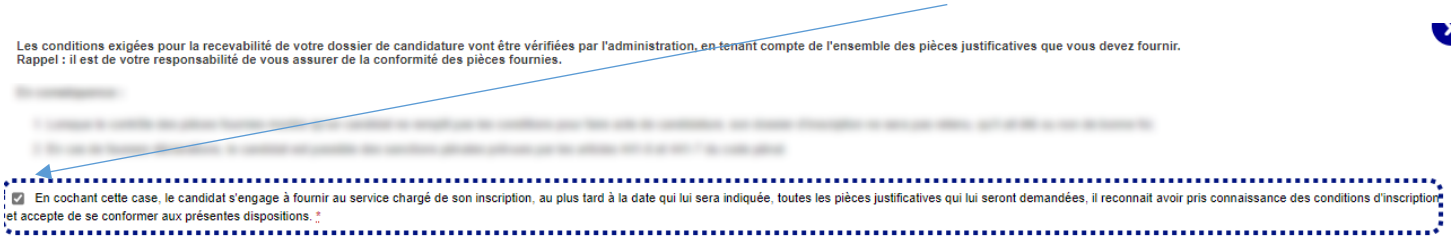
- Non Inscrit : je ne suis pas inscrit à cette épreuve, je ne vais pas la passer lors de cette session.
- Inscrit : je suis inscrit à cette épreuve, je vais la passer lors de cette session.
- Etc.

S'il n'y a pas de choix à faire en termes d'épreuves, un message indiquera de passer directement à l'étape suivante.

Une fois l'ensemble des onglets renseignés et validés, l'onglet « Recapitulatif » affiche toutes les informations saisies précédemment, ainsi que les épreuves et options auxquelles je me suis inscrit(e).

> **Attention**
> A ce stade, la candidature n'est pas encore enregistrée, je dois poursuivre jusqu'au dernier onglet pour terminer mon inscription.

Enfin, l'onglet « Conditions d'inscription » s'affiche, qui doivent être validées en cochant la case :

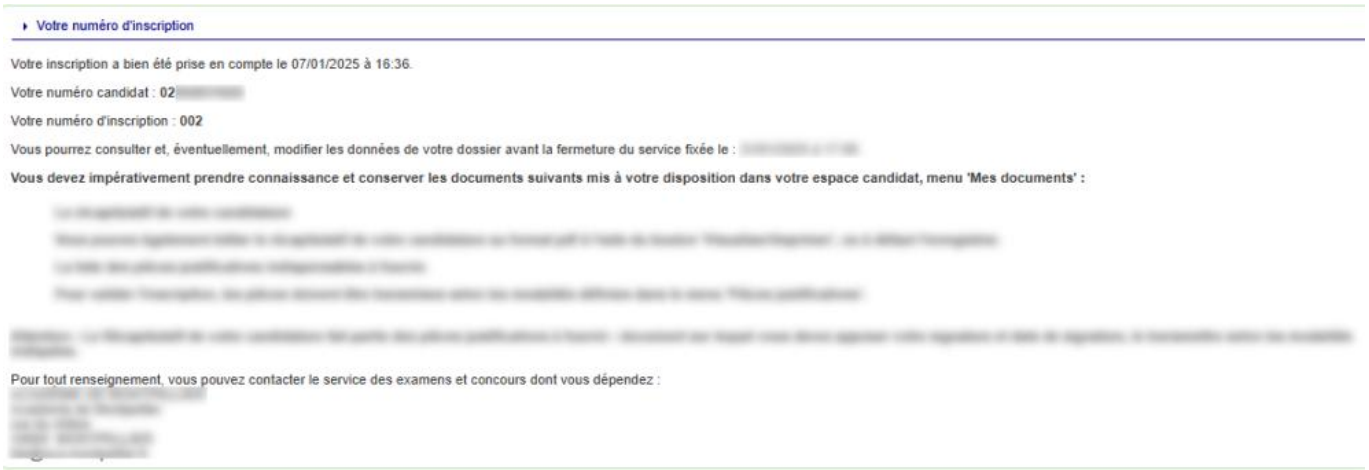


Une fois les conditions d'inscription validées, cliquer sur le bouton **Enregistrer** pour finaliser l'inscription.

4/ NUMÉRO D'INSCRIPTION

Suite à l'enregistrement, l'onglet « Votre numéro d'nscription » s'affiche. Il fournit les informations suivantes :

- Numéro de candidat et numéro inscription ;
- Date de fermeture du service d'inscription, au-delà de laquelle la candidature ne sera plus modifiable ;
- Liste des documents mis à ma disposition sur mon espace candidat.



Depuis l'onglet « N°Inscription », je peux cliquer sur le bouton **Visualiser/imprimer** pour éditer mon document «Récapitulatif de candidature». Je le retrouve également dans « Mes Documents ».

Je retrouve dans « Mes documents » la demande de pièces justificatives relative à ma candidature.

Le récapitulatif d'inscription signé et les pièces justificatives sont à téléverser dans l'espace candidat avant la date limite de dépôt fixée par l'académie de Reims.